Agence Urbaine d’Oujda

Route de Jerada,

60000 Oujda

Tél : 05 36 71 23 45

Email : contact@au-oujda.ma

À

Monsieur Ahmed El Amri

25 Rue du Marché,

60000 Oujda

Objet : Réponse à votre réclamation relative à l’autorisation de construire du lot n°12

Monsieur El Amri,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 20 juin 2025, concernant votre réclamation sur l’autorisation de construire délivrée au lotisseur Mr. Karim Mouhsine, Rue des Orangers.

Après étude approfondie de votre dossier, nous vous informons que la demande d’autorisation en question a bien été instruite selon la réglementation en vigueur. Les documents soumis (titre foncier, plan cadastral, note de calcul) respectent les normes urbaines d’Oujda, notamment celles régissant les retraits par rapport aux limites de voirie.

Par conséquent, l’autorisation a été délivrée en conformité avec le Règlement d’Aménagement d’Oujda. Nous restons à votre disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

Fait à Oujda, le 30 juin 2025

[Signature]

Le Chef du Service Réclamations

Mohamed El Mansouri

Cachet de l’Agence